



1^{MA} SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2023
26 E 27 DI GHJENNAGHJU

1^{ERE} SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2023
26 ET 27 JANVIER

N° 2023/E1/011

Question orale déposée par le groupe « Avanzemu »

**OBJET : ÎLOT DE LA PIETRA ET AMÉNAGEMENT DES STATIONNEMENTS
SUR LE PORT DE COMMERCE DE LISULAROSSA.**

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

Lors d'une réunion d'information le 16 janvier dernier, à laquelle assistaient près de 200 personnes, les gérants des établissements situés aux abords du port de commerce de l'Isula et de l'îlot de la Pietra exprimaient leur incompréhension et leur désarroi face au nouveau projet d'aménagement de la zone.

Pour rappel, jusqu'à ces derniers jours, ces établissements qui génèrent en pleine saison une cinquantaine d'emplois, pouvaient bénéficier d'une aire de stationnement non exclusive, d'environ 200 places.

En 2021, le Conservatoire du Littoral, propriétaire des îles depuis 2010, avait finalisé un premier projet d'aménagement du site, réduisant au passage la capacité d'accueil à 58 postes pour l'ensemble des usagers.

Malgré ce nombre réduit de places de stationnement, eu égard au flux de véhicules et de piétons journaliers et de la variété des destinations (commerces, port, promenade, plaisance, dépose-minute pour les ferries, etc...), un consensus général avait été trouvé, d'autant que ce parking s'intégrait parfaitement, du point de vue paysager et déontologique, au cœur du projet global.

Après des années difficiles liées à la crise COVID, les commerçants saluaient donc le résultat d'un travail concerté, mené de manière transparente par le Conservatoire du Littoral.

Conscients de la nécessité d'aménager durablement un site sensible et historique cher à toute une région, toutes les parties - municipalité, Conservatoire du Littoral et commerçants - semblaient donc satisfaites de la conclusion d'un dossier important finalement validé par le Préfet de la Haute-Corse en date du 18 octobre 2021.

Pourtant, dans les mois qui ont suivi, sur demande des élus, le Conservatoire du Littoral modifie le projet initial, supprimant unilatéralement cette petite aire de stationnement.

Le nouveau permis d'aménager, entériné un an après le premier, en octobre 2022, vient de facto pénaliser considérablement et pire, durablement, l'activité des établissements commerciaux installés depuis des décennies sur la zone, l'hôtel de la Pietra mais également le Bar du port, le restaurant les Gones Corses, et par là même les usagers du port de plaisance et de commerce, causant d'énormes difficultés au petit train de L'Isula ainsi qu'aux promeneurs, touristes et personnes à mobilité réduite.

En définitive, les travaux devant débuter à la mi-février pour s'achever en décembre 2023, interdiraient toute fréquentation et tout accès aux îles ; rien que ça...

À ce stade, la situation semble bloquée et condamne objectivement à la mort économique des exploitations historiques, laissant dans la détresse plusieurs dizaines de familles et privant la région d'un atout touristique majeur.

Sans remettre en cause le projet d'aménagement de ce site cher à l'histoire et à la préhistoire de la Corse, parce que nous l'estimons s'inscrire dans la philosophie du mouvement national, notre groupe entend attirer l'attention des élus de la Corse et de l'Exécutif sur l'urgence d'une réponse à cette situation évoquée par les membres du collectif, désormais constitué, qui milite pour un retour au projet initial validé en son temps par toutes les parties.

En tout état de cause, la réponse doit passer sereinement et politiquement, à notre sens, d'abord par le retour à un dialogue et à une large concertation entre toutes les parties, à savoir les élus locaux, le collectif, le Conservatoire du Littoral et l'Etat, sous l'égide du Conseil exécutif lié depuis 2018 à l'action et à la gestion des espaces du Conservatoire du Littoral depuis l'avènement de la collectivité unique.

Dans cette optique que nous pensons être partagée par une majorité d'élus, Monsieur le Président, quels axes de réflexion et quelles initiatives comptez-vous prendre pour répondre à toutes ces attentes ?